



Ville de Mont-Saint-Hilaire

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**  
**Le 16 avril 2019**

Rues Saint-Georges et du Centre-Civique

**« Nous sommes à réaliser le centre-ville d’ambiance  
défini par les citoyennes et citoyens de Mont-Saint-Hilaire »**

- Le maire Yves Corriveau

***(MONT-SAINT-HILAIRE) – Le développement harmonieux de notre centre-ville est le résultat d’un travail soigneusement préparé et élaboré avec, par et pour la population afin d’y bâtir un milieu de vie de qualité, à l’échelle humaine et porteur d’avenir.***

C’est dans cet esprit que le Plan d’urbanisme durable (PUD) et le Programme particulier d’urbanisme (PPU) du centre-ville ont été élaborés depuis 2015, bonifiés à travers de nombreuses consultations (citoyennes et citoyens, organismes et gens de commerce), ateliers de travail, soirées de rencontres, d’audiences publiques, de forums d’échanges et de sondages auprès de la population.

« Ce travail méticuleux et consciencieux a permis d’élaborer la vision d’un plan de développement harmonieux de notre territoire afin de satisfaire les besoins de notre population. Il reflète la vision des citoyennes et citoyens. Ce consensus populaire a créé l’acceptabilité sociale qui permet de réaliser ce changement porteur d’avenir pour Mont-Saint-Hilaire parce qu’il respecte ce que nous sommes et ce que nous voulons », explique le maire Yves Corriveau.

Cette vision citoyenne est le fruit de près de quatre années de travail. Les paramètres du centre-ville ont été définis pour qu’il soit accessible, à l’échelle humaine, inspiré de la vie de quartier, offrant des services de qualité, nombreux, diversifiés, de proximité, axé vers les piétons, le transport actif et les déplacements sécuritaires.

« Nous sommes maintenant en voie de concrétiser cette vision citoyenne. Il s’agit d’un travail à la fois stimulant et rigoureux dont les résultats seront au bénéfice de toutes et tous », mentionne avec fierté le maire Corriveau.

La réalisation d’un projet structurant sur les rues Saint-Georges et du Centre-Civique permettra d’établir les bases de la vision citoyenne pour le renouveau du centre-ville à l’échelle humaine.

## **Tractations publiques**

Depuis plusieurs mois, des tractations publiques sont menées par certains groupes sur les médias sociaux pour tenter de bloquer cette transformation de la rue Saint-Georges, en rue commerciale, au centre-ville.

Une mise en demeure du propriétaire d'un supermarché d'un autre secteur du centre-ville a aussi été reçue à l'hôtel de ville vendredi et aussitôt rendue publique sur les médias sociaux. Si jamais cette démarche est soumise à la Cour, la Ville entend protéger la vision citoyenne développée par consensus social et à la suite de l'imposante participation populaire qui l'a créé, et continuera à le faire.

Dans cette éventualité, l'administration municipale laissera, tel qu'il se doit et par respect pour le processus judiciaire, le Tribunal en disposer pour ensuite la commenter.

-30-

### Source et information

Services aux citoyens et communications

[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)